

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

**COMMUNE D'ITTERSWILLER**



**PROCES VERBAL :**

(Sur convocation du 21/11/2025)

**Séance du 09 avril 2026 à 19h – Caveau de la mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Vincent KIEFFER

Membres présents :

Vincent KIEFFER, le Maire

Karin WASSLER, Adjointe au maire

Claude RIEHL, Adjoint au maire

Elisabeth PONSONNET, Lionel HALTER, Xavier BLONDEAU, Mathilde PAUMA, Amaury FALLER, Camille BECK, Conseillers

Absents excusés : Eric SCHWARTZ qui donne procuration à Claude RIEHL

Rachel JOST qui donne procuration à Karin SOHLER

Secrétaire de séance : Anne-Sophie METZ

Ordre du jour :

1. PV de la séance du 27 février 2026 porté à connaissance
2. Approbation du PV de la séance du 20 mars 2026
3. Modification de la délibération 27.02.26-04 Installation de portes coupe-feu sous les combles de l'Eglise Saint-Rémi
4. Mise en sécurité du croisement route romaine
5. Mise en sécurité de l'ilot directionnel entrée est
6. Constitution des commissions communales
7. Désignation des délégués dans les organismes externes
8. Divers et communication

**09.04.26 – 01 : PV de la séance du 27 février porté à connaissance**

M. le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 27 février 2026.

Il rappelle que ce procès-verbal :

- ne peut pas être soumis à approbation en raison du changement de composition du conseil municipal.
- sera signé par la secrétaire de séance désignée lors de la présente réunion.

**09.04.26 – 02 : Approbation du PV de la séance d'installation du Conseil Municipal du 20 mars 2026**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, sans observation le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026.

**09.04.26 – 03 : Modification de la délibération 27.02.26-04 Installation de portes coupe-feu sous les combles de l'église Saint Rémi**

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subventions a été faite et expose l'endroit où se seront les travaux. Il souligne qu'il y a une modification : la société GERBER qui avait fait le devis a fermé et qu'une autre entreprise a donc été choisie : 2 AGE. Monsieur FALLER demande la différence de tarif entre une porte qui résiste 1h ou 2h au feu. Monsieur BLONDEAU lui explique que ce n'est pas cela le plus cher mais que le plus onéreux se trouve être le cadre métallique et les fixations. Monsieur le Maire ajoute qu'il préfère 2h pour plus de sécurité. Monsieur FALLER propose de garder le bois dessus pour plus d'authenticité. La proposition est conservée et ce sera le cas. Monsieur le Maire demande à Monsieur BLONDEAU de sortir pour le vote. Il rappelle que les travaux seront faits si les subventions sont vraiment données.

Le Conseil municipal vote pour à l'unanimité sous réserve que les subventions soient reçues

**09.04.26 – 04 Mise en sécurité du croisement de la route romaine**

Le Maire rappelle que le croisement de la Route Romaine présente des difficultés importantes de visibilité et de circulation, générant des situations dangereuses.

Les études menées recommandent la mise en place d'aménagements destinés à améliorer la visibilité au carrefour et le sécuriser.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 942 € TTC.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le miroir en inox.

**09.04.26 – 05 : Mise en sécurité de l'îlot directionnel entrée Est**

M. le Maire expose au conseil municipal l'historique de cet îlot et rappelle que le miroir avait déjà été changé. Il présente ensuite les différentes possibilités proposées par Bruno Presta, Monsieur FALLER demande s'il ne serait pas mieux de mettre des catadioptrés et se demande si les feux clignotants serviront à quelque chose. Monsieur le Maire lui répond que les catadioptrés ne se font plus et qu'il opérerait plus pour les feux clignotants comme l'ont fait les communes du territoire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

**09.03.26 – 06 : Création et composition des commissions communales**

Le Maire rappelle que, conformément à l'article L.2121-22 du CGCT, le Conseil municipal peut créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil et de préparer ses travaux. Ces commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel mais formulent des avis destinés à éclairer les décisions du Conseil.

Le Maire précise que le renouvellement général du Conseil municipal entraîne la reconstitution de l'ensemble des commissions, même en cas de réélection du Maire, ainsi que la désignation des délégués représentant la commune dans différents organismes et structures.

**Il précise que la Commission communale des impôts directs est obligatoire**

Le Maire propose de créer les commissions suivantes pour le mandat 2026-2032 et propose la nomination des délégués suivants :

| Organismes                                          | Délégués                                            | Suppléants                                                 |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES       | RIEHL Claude<br>STAUFFER Guy<br>ZINCK Marc          | PONSONNET Elisabeth<br>KIEFFER Sébastien<br>FALLER Mathieu |
| COMMISSION D'APPEL D'OFFRES                         | RIEHL Claude<br>SOHLER Karin<br>PONSONNET Elisabeth | HALTER Lionel<br>BLONDEAU Xavier<br>BECK Camille           |
| COMMISSION DE VOIRIE-URBANISME-BATIMENTS-CIMETIERE- | RIEHL Claude<br>FALLER Amaury                       | HALTER Lionel<br>BLONDEAU Xavier                           |
| COMMUNICATION                                       | SOHLER Karin<br>PAUMA Mathilde                      |                                                            |
| FLEURISSEMENT-EMBELISSEMENT ENVIRONNEMENT :         | SOHLER Karin<br>FALLER AMAURY                       | PONSONNET Elisabeth<br>BECK Camille<br>KIEFFER Rémy        |
| JUMELAGE :                                          | SOHLER Karin                                        | ZINCK Marie-Josée<br>HAENSLER Michel                       |

**Commission Communal des impôts directs**  
**Président de la commission : KIEFFER Vincent**

|                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| SOHLER Karin        | BECK Camille      |
| RIEHL Claude        | SCHWARTZ Eric     |
| PONSONNET Elisabeth | PAUMA Mathilde    |
| HALTER Lionel       | FALLER Amaury     |
| JOST Rachel         | SCHOEN Eric       |
| BLONDEAU Xavier     | SCHATZ Raymond    |
| ZINCK Marc          | FREY Charlotte    |
| STAUFFER Guy        | KELLER Delphine   |
| KIEFFER Gérald      | CHRISTOPHE Fabien |
| KIEFFER Rémy        | KIEFFER Victorien |
| FALLER Mathieu      | FRIESS Hubert     |
| KIEFFER Sébastien   | HEINRICH Florian  |

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.



#### 09.04.26 – 07 : Désignation des délégués auprès des organismes extérieurs

Monsieur le Maire précise que le renouvellement général du Conseil municipal entraîne la reconstitution de l'ensemble des commissions, même en cas de réélection du Maire, ainsi que la désignation des délégués représentant la commune dans différents organismes et structures.

Il en profite également pour rappeler le projet de regroupement pédagogique. Il informe avoir appris dans la presse qu'une école va fermer : soit celle de la commune soit celle de Bernardvillé. Il ajoute avoir appelé l'inspectrice et informe qu'il y aura une classe unique à la RPI. Il ajoute que 8 niveaux avec 26 enfants c'est ingérable. Il précise avoir également appelé le député et rappelle que les enfants doivent avoir un endroit pour dormir. Il informe qu'il abordera la carte scolaire prochainement avec le député et ajoute qu'à une époque il était question de mettre tous les enfants ensemble mais qu'il y avait un problème de transport. Il clôt le sujet en notant qu'il peut s'opposer à cette fermeture mais que si le préfet le décide il ne pourra rien faire.

Monsieur le Maire revient sur la désignation des délégués.

| Organismes                            | Délégués                   |                 |
|---------------------------------------|----------------------------|-----------------|
| SIVU :                                | Karin SOHLER, Claude RIEHL |                 |
| SYNDICAT DES 26 COMMUNES :            | Claude RIEHL               | Vincent KIEFFER |
| SDEA :                                | Vincent KIEFFER            | Claude RIEHL    |
| PETR : Pôle d'Equilibre Territ. Rural | Vincent KIEFFER            | Karin SOHLER    |
| BASSIN ANDLAU-SCHEER :                | Vincent KIEFFER            | Éric SCHWARTZ   |
| Ets. PUBLIC FONCIER LOCAL :           | Rachel JOST                | Lionel HALTER   |
| BRIGADE VERTE                         | Claude RIEHL               |                 |
| CORRESPONDANT DEFENSE :               | Claude RIEHL               |                 |

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### 09.04.26 – 08 : Divers et communication

Monsieur BLONDEAU demande le délai de modification du PLUI. Combien de temps en amont ils peuvent être prévenus d'une demande de modification. Monsieur le Maire rappelle que ça doit passer par les ABF et qu'il peut s'opposer. Il ajoute que lorsque l'on passe par un architecte en amont tout se passe généralement bien.

La séance est levée à 20 heures 15 minutes.

Pour extraits conformes.

Le Maire,  
Vincent KIEFFER

La secrétaire de séance,  
Anne-Sophie METZ



A large, fluid handwritten signature in black ink, which appears to be "Anne-Sophie Metz".